

1er Colloque Jeunes Chercheurs sur la privation de liberté

Centre Hospitalier Sainte-Anne, Amphithéâtre Raymond Garcin 1, rue Cabanis Paris 14ème

▶ métro station « Glacière » -

Vendredi 16 mars et samedi 17 mars 2012

Privation de liberté Populations, Espaces, Temps, Processus, Politiques

Sous le haut patronage de M. Serge Blisko

Docteur en médecine, président du Conseil de surveillance du Centre Hospitalier Sainte-Anne, député de Paris, membre de la commission des lois, président du Groupe d'étude de l'Assemblée nationale sur les prisons

Le Centre d'histoire sociale du XXe siècle (Université Paris 1 UMR CNRS 8058) organise à Paris, les 16 et 17 mars 2012, le « 1er colloque jeunes chercheurs sur la privation de liberté ». Cette initiative prend appui sur le séminaire mensuel de recherche (3ème mardi de chaque mois, 17h30 – 19h30) « Enfermements, Justice et Libertés dans les sociétés contemporaines », animé par Pierre V. Tournier, depuis septembre 2007.

Ce colloque offre l'opportunité à des étudiants en master 2, doctorants ou « jeunes » docteurs (thèse soutenue après le 1/1/2009) ainsi qu'à de « jeunes » professionnels de présenter leurs travaux de recherche devant un public composé de leurs pairs et de leurs aînés. Défini par un « champ de recherche », la privation de liberté, ce colloque est naturellement ouvert à toutes les disciplines scientifiques concernées. Le champ couvert est le champ de compétence du Contrôleur général des lieux de privation de liberté.

Pierre V. Tournier, 43, rue Guy Môquet 75017 PARIS, Tél. Fax 01 42 63 45 04 pierre-victor.tournier@wanadoo.fr

Comité d'organisation : Lucie Bony (doctorante, Université Paris Ouest Nanterre La Défense), Yasmine Bouagga (doctorante, EHESS), Sophie Desbruyères (CIP, SPIP de Paris), Emilie Dubourg (doctorante, Université de Nantes), Jean-Manuel Larralde (Professeur à l'Université de Caen), Olivier Milhaud (Maître de conférences à l'Université Paris 4 La Sorbonne), Anne Simon (doctorante à l'Université Paris 1) et Pierre V. Tournier (Directeur de recherches au CNRS, Université Paris 1).

PROGRAMME DÉFINITIF

• Vendredi 16 mars 2012 / matinée : 9h - 13h

8h30 - Accueil des participants

9h - Ouverture par M. Jean-Luc CHASSANIOL, directeur du Centre Hospitalier Sainte-Anne, M. Serge BLISKO, docteur en médecine, président du Conseil de surveillance du Centre Hospitalier Sainte-Anne, député de Paris, membre de la commission des lois, président du

Groupe d'étude de l'Assemblée nationale sur les prisons et M. Pierre V. TOURNIER*,
démographe du champ pénal, directeur de recherches au CNRS, Centre d'histoire du XXe
siècle, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, UMR CNRS 8058.

I. – Prisons des dictatures, prisons « politiques » en Europe

9h30 - Présidence : M. Christian CHEVANDIER, professeur d'histoire contemporaine à
l'Université du Havre, chercheur associé au Centre d'histoire du XXe siècle, Université Paris
1 Panthéon Sorbonne, UMR CNRS 8058.

9h35 - « Enfermer les communistes (1939-1944) : la pratique de l'internement administratif
dans un département de la zone occupée », M. Julien CAHON, professeur certifié en histoire,
docteur en histoire contemporaine, Université de Picardie Jules Verne d'Amiens, Centre
d'histoire des sociétés, des sciences et des conflits (C.H.S.S.C.).

9h55 - « Un enfermement politique ? La rééducation des jeune déviants dans les maisons de
redressement franquistes (Espagne, 1939-1975), Mme Amélie NUQ, doctorante en histoire
contemporaine, Université de Provence Aix-Marseille 1, U.M.R. Temps, espaces, langages,
Europe méridionale, Méditerranée (U.M.R. TELEMME).

10h15 - « La prison, lieu de mise à l'épreuve de la notion de politique. Analyse de la demande
de statut de prisonniers politiques par les Etrangers incarcérés en France depuis 1981 »,
Mme Sara GUERIN-BRUNET, titulaire d'un master 2 de science politique, Université Paris 8
Vincennes - Saint Denis.

10h35 - Echanges / Pause

II. – L'enfermement vu d'ailleurs

11h05 - Présidence : Mme Anne SIMON*, doctorante en droit pénal comparé à l'Université
de Paris 1 Panthéon Sorbonne.

11h10 - « Lieux de privation de liberté et protection du principe de dignité. L'influence de la
justice européenne sur les pratiques françaises », Mme Stéphanie DUCRET, doctorante en
droit, Université Lumière Lyon 2, Centre de recherche « Droits, contrats et territoires ».

11h30 - « Les gardes à vue française et anglaise à la lumière de la jurisprudence européenne.
Le droit à l'assistance effective d'un avocat en matière de privation de liberté : droit positif et
perspectives d'évolution à l'aune de la jurisprudence de la Cour européenne », Mme Akila
TALEB, doctorante en droit, Université Jean-Moulin Lyon 3, A .T.E.R. en droit privé,
membre du Centre de droit pénal.

11h50 - « La détention provisoire : un défi opérationnel pour le système correctionnel
canadien », Mme Alexia VENOUIL, doctorante en science politique, Institut d'étude
politique de Grenoble.

12h10 - « Evaluer les prisons pour mineurs et jeunes adultes en Allemagne. Analyse
comparative entre Länder de la performance et de l'efficacité des politiques pénitentiaires »,
M Pascal DECARPES, doctorant en criminologie, Universität Greifswald (Allemagne)

12h30 - Echanges

13h - 14h30 - Pause du déjeuner

• Vendredi 16 mars 2012 / après-midi : 14h30 – 18h

III. - Questions en débat : de la rétention administrative... à la rétention de sûreté

14h30 - Présidence : Mme Caroline TOURAUT, docteur en sociologie, Université Lumière Lyon 2.

14h35 - « Rétention des étrangers et dignité de la personne humaine. Les conditions de rétention des étrangers sous la haute surveillance de la Cour européenne des droits de l'Homme », Mme Nawal BOUTOUILA, doctorante en droit, Université Paris Descartes, Laboratoire Maurice Hauriou.

14h55 – « L'effectivité des droits des personnes détenues à l'aune des évolutions récentes du droit français », M. Marc TOUILLER, doctorant en droit, Université de Montpellier 1, Equipe de recherche sur la politique criminelle (E.R.P.C.)

15h15 - « Changer la prison : L'institution pénitentiaire saisie par le Parlement », Mme Jeanne CHABBAL, doctorante en science politique, Université de Paris Dauphine.

15h35 - « La France face aux Règles pénitentiaires européennes. La nouvelle loi pénitentiaire, mise en conformité avec les Règles pénitentiaires européennes ? », Mme Coralie CHIROL, étudiante en master 2 de droit, Université Jean Moulin, Lyon 3.

15h55 - Echanges / Pause

16h25 - Présidence : Mme Sophie DESBRUYERES*, conseillère d'insertion et de probation au Service pénitentiaire d'insertion et de probation de Paris, ancienne secrétaire générale du Syndicat national de l'ensemble des personnels de l'administration pénitentiaire (SNEPAP-FSU).

16h30 - « Ouvrir les prisons : l'enjeu de la mobilité au sein du dispositif carcéral français », Mme Catherine DUBRANA, étudiante en master 2 de géographie Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.

16h50 - « Effets pratiques de la rationalisation du travail de réinsertion. Ethnographie d'un service pénitentiaire d'insertion et de probation », Mme Juliette SOISSONS, doctorante en science politique, Centre universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie (C.U.R.A.P.P. U.M.R. 6054).

17h10 - « Le discours politico-médiatique lors du vote de la mesure de rétention de sûreté dans deux journaux français (août 2007 – août 2008) », Mme Annie LOCHON, doctorante en sociologie, Université de Caen – Basse Normandie.

17h30 - Echanges

18h – Fin de la 1ère journée

• Samedi 17 mars 2012 / matinée : 9h30 – 12h20

IV. - Surveiller et soigner aujourd'hui

9h30 - Présidence : Mme Yasmine BOUAGGA*, doctorante en sociologie à l'Ecole des hautes études en sciences sociale, Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux (I.R.I.S.).

9h35 - « L'enfermement psychiatrique. L'hospitalisation sans consentement à l'aune de la loi du 5 juillet 2011 relative aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge », Mme Sophie GUIGUE, docteur en droit, Université Montpellier 1, UMR dynamique du droit.

9h55 - « L'hybridation institutionnelle des Unités hospitalières spécialement aménagées (U.H.S.A.). De l'ambiguïté entre le soin psychiatrique et la peine à la nécessité d'une collaboration entre deux institutions aux représentations divergentes », M. Maxime PLET, titulaire d'un Master 2 de droit et sciences administratives, Université Pierre Mendès France Grenoble 2.

10h15 - « L'articulation entre l'enfermement et le soin au cœur de la prise en compte de la dangerosité par le droit pénal », Mme Marion GUIGUE, docteur en droit, Université Montpellier 1, U.M.R. dynamique du droit.

10h35 - Echanges / Pause

11h05 - Présidence : Mme Emilie DUBOURG*, doctorante en droit pénal et sciences criminelles à l'Université de Nantes, Laboratoire Droit et Changement Social.

11h10 - « Dignité du détenu et conscience d'exister. L'analyse du respect et de la promotion de la dignité », Mme Nelly-Marine HUR-VARIO, docteur en droit, Université Jean Moulin Lyon 3, Centre de droit pénal.

11h30 - « Perte de sens et souffrance psychique. Clinique de groupes à médiation sensorielle olfactive en milieu carcéral », Mme Herminie BRACQ-LECA, doctorante en psychologie, Université Lumière Lyon 2, Centre de recherches en psychopathologie clinique.

11h 50 - Echanges

12h20 – 14h Pause du déjeuner

• Samedi 17 mars 2012 / après-midi : 14h – 17h

V. - Enfermements et discipline

14h - Présidence : Mme Lucie BONY*, géographe et sociologue, doctorante à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

14h05 - « Le traitement des fugues en centre éducatif fermé (C.E.F.), entre procédures prescrites et pratiques négociées », M. Benoist JOLY, doctorant en sciences de l'éducation,

Université Lille 3, laboratoire PROFEOR-CIREL E.A. 4354, formateur chercheur à l'Ecole nationale de protection judiciaire de la jeunesse (E.N.P.J.J.)

14h25 - « La mécanique disciplinaire. Approche sociologique de la discipline pénitentiaire », M. Gérard LAMBERT, doctorant en sociologie-anthropologie, Université de Franche-Comté, Laboratoire de sociologie et d'anthropologie (L.A.S.A.).

14h45 - Echanges / Pause

15h15 - Présidence : M. Olivier MILHAUD*, agrégé de géographie, maître de conférences à l'Université Paris 4 Sorbonne, lauréat du Prix Gabriel Tarde 2011

15h20 - « La discipline pénitentiaire, une évolution européenne. Évolution comparée de la procédure disciplinaire pénitentiaire en France et au Royaume-Uni, et de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme en la matière », Mme Joana FALXA, doctorante en droit, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Université de Salamanca, Espagne, Centre de recherche et d'analyse juridique.

15h40 - « La dynamique disciplinaire de la prison post-moderne : du pouvoir coercitif au pouvoir incitatif », M. Rémy PIPERAUD, doctorant en science politique, Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines, Centre de recherche sociologique sur le droit et les institutions pénales (C.E.S.D.I.P.).

16h - Echanges

16h30 - Conclusions de M. Jean-Manuel LARRALDE*, professeur de droit public, directeur du master Droit public et droits fondamentaux de l'Université de Caen Basse-Normandie.

17h : Fin du colloque

* Membres du comité d'organisation du colloque.

Contact et inscription : pierre-victor.tournier@wanadoo.fr

Pas de frais d'inscription

Le séminaire « Enfermements, Justice et Libertés dans les sociétés contemporaines »

Ce séminaire se tient, depuis septembre 2007, chaque 3ème mardi du mois de 17h30 à 19h30, au Centre d'histoire sociale du XXe siècle Université Paris 1 (9, rue Malher 4ème, métro Saint Paul), sous la responsabilité de Pierre V. Tournier.

Disciplines concernées : anthropologie, architecture, démographie pénale, droit, économie, ethnologie, géographie, histoire, médecine, philosophie, sciences de l'éducation, sciences de l'information et de la communication, sciences du psychisme, sciences politiques, sociologie.

► Remerciements -

Ce séminaire « Université Paris 1 - CNRS » est soutenu par deux partenaires privés l'Association française de criminologie (AFC) et la Société GEPSA, prestataire de services dans les établissements pénitentiaires en Gestion Déléguée. GEPSA contribue à la réinsertion des personnes détenues grâce aux dispositifs de formation professionnelle, d'emploi et d'accompagnement mis en place en partenariat avec l'Administration pénitentiaire.

Pour le colloque, nous avons aussi bénéficié du soutien du Centre Hospitalier Sainte-Anne qui a mis gracieusement à notre disposition son amphithéâtre et son personnel technique et du soutien financier de M. Philippe Zoummeroff.